

RENCONTRE DE SOLIDARITE AVEC LE PEUPLE HAITIEN

3^E EDITION

20 – 26 Aout 2006

Port-au-Prince

RESOLUTION

Vu l'importance historique, pour le monde, de l'acte de notre indépendance nationale, proclamée le 1^{er} Janvier 2004,

Vu la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme du 10 Décembre 1948,

Vu la récente résolution de l'UNESCO, eu égard à l'abolition de l'esclavage,

Considérant les circonstances particulières, au cours desquelles, l'indépendance d'Haiti à été proclamée,

Considérant la glorieuse épopée de nos Aieux, anciens esclaves, ayant abouti en 1804 au renversement du système qui les opprimait, fait inédit dans toute l'histoire de l'humanité,

Considérant, que grace à la sueur et au sang de nos ancetres, Haiti a été la **Perle des Antilles**,

Considérant la mise en quarantaine, décrétée par les grandes puissances colonialistes et esclavagistes de l'époque, dont a été victime Haiti,

Considérant la geste du 7 Février 2006, qui a permis au peuple haitien de renverser, dans ses finalités, le coup d'état du 29 Février 2004, limitant par ainsi les dégats,

Nous, Organisations liées au Mouvement Mondial de Solidarité avec le Peuple Haitien, réunies avec nos partenaires d'Haiti, dans le cadre de la 3^e Edition de la Rencontre de Solidarité avec le Peuple Haitien, ayant eu lieu du 20 au 26 Aout 2006 à Port-au-Prince, avons à l'unanimité décidé :

1. De demander au Parlement haitien, la 48^e législature, de préparer et de voter une résolution, à présenter à l'UNESCO (Organisme des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture), cataloguant Haiti, **Patrimoine de l'humanité**.
2. De demander à Son Excellence, Monsieur René Garcia Préval, Président de la République d'Haiti, de prendre toutes mesures, à effet immédiat, susceptibles de faciliter le retour du Président Jean Bertrand Aristide en Haiti.
3. De demander au Conseil de Sécurité des Nations Unies de voter une résolution, annulant celle du 15 Aout 2006, portant sur le retrait immédiat des troupes de la MINUSTHA en Haiti et la cessation de toute démarche de tutorat de ce pays de la Caraïbe.
4. De porter le gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour relancer le processus du dialogue national de façon plus équilibrée, en incluant tous les secteurs et toutes les couches de la société sans exclusive.
5. D'encourager le Gouvernement d'Haiti à mettre en place un réel processus de désarmement au niveau de toutes les couches et de tous les groupes de la société détenteurs d'armes illégales, à libérer tous les prisonniers politiques sans distinction, à éliminer les mesures illégales, extra-judiciaires et discriminatoires prises par le pouvoir de facto à l'encontre des militants de base des quartiers populaires, à cause de leurs convictions politiques.
6. De demander au gouvernement de rééquilibrer le Conseil Electoral Provisoire, de renvoyer les éléments corrompus pour sauvegarder la crédibilité de l'institution, de rouvrir les registres d'inscription pour les nouveaux électeurs et les nouveaux candidats aux élections municipales et locales et d'organiser ces élections dans un délai raisonnable.
7. D'encourager la tenue à Port-au-Prince, avant la fin de l'année, d'un tribunal international qui permettra aux victimes du régime

de facto de témoigner au monde entier des violations de leurs droits humains commis par la régime sanguinaire issu du coup d'état du 29 Février 2004, les groupes paramilitaires, et les troupes étrangères en Haiti.

8. De demander, et comme de fait nous demandons, aux pays donateurs, aux Institutions financières internationales d'annuler purement et simplement la dette externe d'Haiti, et à la France de restituer l'argent extorqué, par la force, des mains du Gouvernement de Jean Pierre Boyer (ref : année 1825, soit 90.Millions de Francs or) s'élevant aujourd'hui à plus de 21.685.135.571,48 \$ des Etats-Unis.
9. De demander au gouvernement d'Haiti de prendre ses distances par rapport à tout programme d'ajustement structurel et de privatisation imposé par les bailleurs de fonds internationaux susceptible de générer plus de misères, d'augmenter le chômage déjà chronique, de détruire la production nationale et de rendre le pays dépendant vis à vis de l'extérieur.
- 10.D'organiser la 4^e Edition de la Rencontre de Solidarité avec le Peuple Haitien au début du mois d'Aout 2007.

Pour Authentification:

Jacques Depelchin,	OTA BENGA pour la Paix et la Dignité Humaine et la Guérison République Démocratique du Congo
Ben Tarral,	Haiti Action Committee Oakland, California, USA
Brian Concanon,	Institut for Justice and Democracy in Haiti Joseph, Oregon, USA
Frederic Maeder	Suisse
Lovinsky Pierre-Antoine,	Fondation Trente Septembre Haiti